RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00186
Numéro SIREN : 400 916 979
Nom ou dénomination : A.S.POOL

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2018 sous le numéro de dépôt 2729

AS POOL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 300 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : SPAY (72700), ZAC DE LA ROUVELIERE

400 916 979 RCS LE MANS

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2015

Pour copie certifiée conforme

Pour Néo 3.1 - Présidente,

Régis ROUX

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS AS POOL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Zac de la Rouvellière 72700 SPAY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 40091697900034 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N clos le 31122015			N-1 31122014
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX	401 946	CQ 206 580	195 366	253 111
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 234 470	AG 1 056 288	178 182	197 345
	Fonds commercial (1)	AH	3 118 312	AI	3 118 312	3 118 312
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	137 224	AK	137 224	115 531
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	86 491	AO 36 689	49 802	50 935
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 643 452	AS 1 454 182	189 270	150 111
	Autres immobilisations corporelles	AT	757 826	AU 587 396	170 430	217 115
	Immobilisations en cours	AV	216 736	AW	216 736	97 622
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	39 828	BI	39 828	39 828
	TOTAL (II)	BJ	7 636 285	BK 3 341 134	4 295 150	4 239 909
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	3 028 999	BM 312 820	2 716 179	2 739 220
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	49 062	BW	49 062	20 939
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 364 177	BY 126 511	1 237 667	1 111 193
	Autres créances (3)	BZ	493 010	CA	493 010	344 983
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		601 459
	Disponibilités	CF	422 417	CG	422 417	322 893
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	59 411	CI	59 411	61 289
	TOTAL (III)	CJ	5 417 077	CK 439 331	4 977 746	5 201 977
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 053 361	1A 3 780 465	9 272 896	9 441 886

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 39 828 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AS POOL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....300 000.....)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 001	30 001
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	852 861	852 861
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 339 751	1 211 135
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 956 880	1 928 616
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	40 011	43 804
	TOTAL (I)	DL	4 519 504	4 366 416
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	444 108	915 190
	Provisions pour charges	DQ	59 375	55 822
	TOTAL (III)	DR	503 483	971 012
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 658 623	1 688 734
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	33 045	37 007
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 525 007	1 484 971
	Dettes fiscales et sociales	DY	818 180	835 369
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	134 131	
	Autres dettes	EA	80 923	52 377
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		6 000
	TOTAL (IV)	EC	4 249 909	4 104 458
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 272 896	9 441 886
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 249 909	4 104 458
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : SAS AS POOL — Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue — biens*	FD	15 667 538	FE	1 696 120	FF	17 363 658	16 617 206
	Production vendue — services*	FG	2 466 652	FH	163 555	FI	2 630 207	2 613 884
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	18 134 190	FK	1 859 675	FL	19 993 865	19 231 090
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	191 828	189 079
	Subventions d'exploitation					FO	16 333	3 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 049 121	1 154 347
	Autres produits (1) (11)					FQ	298	348
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	21 251 446	20 577 864
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	10 807 455	10 597 535
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 730	(395 365)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 156 946	4 125 706
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	183 594	197 036
	Salaires et traitements*					FY	1 668 239	1 604 685
	Charges sociales (10)					FZ	587 417	577 672
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements*					GA	323 729	282 470
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	179 589	217 657
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	79 315	74 376
	Autres charges (12)					GE	24 885	5 271
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	18 015 899	17 287 044
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 235 547	3 290 820
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	24 104	66 112
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	3 235	1 382
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	27 339	67 494
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	65 409	130 176
	Différences négatives de change					GS	3 849	2 990
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	69 258	133 166
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(41 920)	(65 673)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 193 628	3 225 147

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(RENVOIS : voir tableau n° 2052) * Des explications sur ce qui cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros SSEC

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS AS POOL

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	43 328	36 432
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 038 533	136 074
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 081 861	172 506
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 079 487	298 479
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	58 912	448
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	149 088	107 447
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 287 487	406 374
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(205 627)	(233 869)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	218 461	216 767
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	812 660	845 895
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	22 360 645	20 817 863
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	20 403 765	18 889 247
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 956 880	1 928 616

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	55 623	118 727
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	880 993	928 039
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6** ____ obligatoires **A9**			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	1 287 488	1 081 860

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La Société mère FINANCIERE NEXTPOOL est seule redevable de l'impôt sur les bénéfices des sociétés incluses dans son périmètre, dont la Société AS POOL.

Les règles de répartition de la charge d'IS font l'objet d'une convention d'intégration signée le 3 mars 2008. Au terme de l'article 2.1, la société constate, au titre de chaque exercice, l'impôt qu'elle aurait dû verser si elle avait été imposée séparément.

En revanche, les déficits transférés à la société intégrante, au titre d'un exercice, seront définitivement acquis à la Société FINANCIERE NEXTPOOL.

Dès lors, la Société AS POOL ne peut pas procéder à l'imputation des déficits antérieurs sur les bénéfices constatés au titre des exercices ultérieurs, dans le cadre de la détermination de sa contribution à l'impôt.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 77 720 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 77 720 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	77 720
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	77 720

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	380 025		21 921
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	4 332 238		267 099
Terrains		80 787		5 705
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 570 839		113 276
Installations générales agencements aménagements divers		627 940		1 969
Matériel de transport		20 918		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		145 022		13 477
Immobilisations corporelles en cours		97 622		120 988
	TOTAL	2 543 126		255 414
Prêts, autres immobilisations financières		39 828		
	TOTAL	39 828		
	TOTAL GENERAL	7 295 217		544 435

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			401 946	401 946
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	52 292	57 039	4 490 006	4 490 006
Terrains			86 491	86 491
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		40 662	1 643 452	1 643 452
Installations générales agencements aménagements divers		2 550	627 359	627 359
Matériel de transport		543	20 376	20 376
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		48 408	110 091	110 091
Immobilisations corporelles en cours		1 873	216 736	216 736
TOTAL		94 036	2 704 505	2 704 505
Prêts, autres immobilisations financières			39 828	39 828
TOTAL			39 828	39 828
TOTAL GENERAL	52 292	151 075	7 636 285	7 636 285

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	126 914	79 666		206 580
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	901 050	155 238		1 056 288
Terrains	29 852	6 837		36 689
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 420 728	74 116	40 662	1 454 182
Installations générales agencements aménagements divers	428 056	49 818	2 550	475 323
Matériel de transport	19 915	438	543	19 811
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	128 793	11 876	48 408	92 261
TOTAL	2 027 344	143 085	92 163	2 078 266
TOTAL GENERAL	3 055 308	377 989	92 163	3 341 134

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	79 666				
Autres immob.incorporelles TOTAL	155 238				
Terrains	6 837				
Instal.techniques matériel outillage indus.	74 116				192
Instal.générales agenc.aménag.divers	49 818				3 600
Matériel de transport	438				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 876				
TOTAL	143 085				3 792
TOTAL GENERAL	377 989				3 792

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	43 804		3 792		40 011
TOTAL	43 804		3 792		40 011

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	307 700	72 762	49 462		331 000
Pensions et obligations similaires	55 822	3 553			59 375
Autres provisions pour risques et charges	607 490	97 828	592 210		113 108
TOTAL	971 012	174 143	641 672		503 483

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	737 039	85 551	509 770		312 820
Sur comptes clients	83 900	94 038	51 427		126 511
TOTAL	820 939	179 589	561 197		439 331
TOTAL GENERAL	1 835 755	353 732	1 206 661		982 825
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		258 904	168 128		
exceptionnelles		94 828	1 038 533		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	39 828	39 828	
Autres créances clients	1 364 177	1 364 177	
Personnel et comptes rattachés	5 902	5 902	
Taxe sur la valeur ajoutée	171 958	171 958	
Divers état et autres collectivités publiques	2 189	2 189	
Groupe et associés	195 740	195 740	
Débiteurs divers	117 221	117 221	
Charges constatées d'avance	59 411	59 411	
TOTAL	1 956 426	1 956 426	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 525 007	1 525 007		
Personnel et comptes rattachés	442 468	442 468		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	309 316	309 316		
Taxe sur la valeur ajoutée	38 572	38 572		
Autres impôts taxes et assimilés	27 825	27 825		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	134 131	134 131		
Groupe et associés	1 658 623	1 658 623		
Autres dettes	80 923	80 923		
TOTAL	4 216 864	4 216 864		

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	30.0000	10 000			10 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop-pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique : - n'entrant pas dans le cadre de commande client			401 946	401 946
Total 1			401 946	401 946
Total général				401 946
Dont inscrit au compte 203 du bilan				401 946

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDS DE CO TRAITEMENT EAU	3 118 312			3 118 312	
Total	3 118 312			3 118 312	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	41 900	100.00
LOGICIELS	655 570	33.33
SOUS LICENCE	100 000	100.00
CONTRAT EXCLUSIVITE	437 000	14.29

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	12 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°; PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	17 018
Autres créances	112 424
Total	129 442

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	55 623
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 576
Dettes fiscales et sociales	624 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	134 131
Autres dettes	80 923
Total	1 306 594

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	59 411
Total	59 411

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	29 954		
Autres créances	232 431		
Emprunts et dettes financières diverses	1 658 623		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 864		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	126 343		
Autres dettes	10 288		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	17 363 658
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	2 630 207
Total	19 993 865

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	18 134 190
EXPORT	1 859 675
Total	19 993 865

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	27	
Ouvriers	17	
Total	61	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	69 258	27 339
Dont entreprises liées	55 623	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Code du Commerce Art. R 123-198)

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 193 628	969 005
Résultat exceptionnel (hors participation)	-205 627	-68 542
Résultat comptable (hors participation)	1 956 880	900 463

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	1 956 880
Impôt sur les bénéfices	812 660
Résultat avant impôt	2 769 540
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	2 769 540

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 200 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 200 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	59 375
Total (1)	59 375

Néant

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Une provision pour départ en retraite a été constituéé sur les exercices précédents et complètée sur l'exercice en cours. Elle s'élève au 31 décembre 2015 à 59 375 €.

Elle est calculée selon les droits acquis à la date du bilan et en tenant compte d'une probabilité de rester dans l'entreprise en fonction de l'âge des salariés.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :
- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible 4 %
- taux d'augmentation des salaires 1 %
- taux d'actualisation 2.03 %
- taux de charges sociales 42 %

La convention collective applicable est la plasturgie.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(Code du Commerce Art. 123-198; PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	40 011
Total des accroissements	40 011
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	218 461
- ORGANIC	1 320
- Effort construction	7 417
Autres :	
- provision idr	59 375
Total des allègements	286 573

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(Code du Commerce Art. R 123-197 5°; PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FINANCIERE NEXTPOOL	SAS	28460789	12 AVENUE DES SAULES 69600 OULLINS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- ARRONDI	244	
- REGULARISATION PROVISION ET TIERS	23 195	
- RISTOURNE SFAC	19 209	
- AUTRES	680	
- REPRISE PROV AMORT DEROG	3 792	787250
- REPRISE PROV CH ET RISQUE	592 210	787500
- REPRISE PROV STOCK	442 531	787600
Total	1 081 861	
Charges exceptionnelles		
- VNC IMMO REBUTEE	58 912	
- DOTATION AMORT EXCEPT	54 260	
- DOTATION PROV POUR RISQUE	94 828	
- INDEMNITE LITIGE	574 134	
- REGULARISATION DE PROVISION	9 043	
- HONORAIRE LITIGE	20 049	
- DIVERS	325	
- STOCK MIS AU REBUT	442 530	
- CREANCES IRRECOUVRABLES	33 406	
Total	1 287 487	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSFERT DE CHARGE EXTERNE	298 074
TRANSFERT DE CHARGE IMPOT	8 717
TRANSFERT DE CHARGE PERSONNEL	573 892
TRANSFERT DE CHARGE AUTRES	308
Total	880 991

Participation des salariés

La participation des salariés au 31 décembre 2015 s'élève à 218 461 €.

Elle a été calculée selon la méthode légale de calcul intégrant le forfait social de 20 % applicable aux participations versées à compter du 1er août 2012.

Le forfait social s'élève à 43 692 € et a été provisionné au 31 décembre 2015 au niveau du compte 64510000.

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 7
Permanence ou changement de méthodes 7
Informations générales complémentaires 7
Informations complémentaires (CICE) 7
L'utilisation du CICE dans l'entreprise 8

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 8
Etat des amortissements 9
Etat des provisions 10
Etat des échéances des créances et des dettes 10
Composition du capital social 11
Frais de recherche appliquée et de développement 12
Fonds commercial 12
Autres immobilisations incorporelles 12
Evaluation des immobilisations corporelles 12
Evaluation des amortissements 13
Evaluation des matières et marchandises 13
Evaluations des produits et en cours 13
Dépréciation des stocks et en cours 13
Evaluation des créances et des dettes 13
Dépréciation des créances 13
Disponibilités en Euros 14
Produits à recevoir 14
Charges à payer 14
Charges et produits constatés d'avance 14
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan 15

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires 15
Ventilation de l'effectif moyen 15
Charges et produits financiers concernant les entr. liées 15
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices 16
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire 16
Honoraires des commissaires aux comptes 16

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers 16
Engagement en matière de pensions et retraites 17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	17
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	17

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	18
Transferts de charges	18
Participation des salariés	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

AS POOL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 300 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : SPAY (72700), ZAC DE LA ROUVELIERE

400 916 979 RCS LE MANS

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2016

« TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'élevant à 1 956 880,15 €, de la manière suivante :

- *Distribution de dividendes :* *1 900 000,00 €*
- *Report à nouveau :* *56 880,15 €*

Total *1 956 880,15 €*

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 190 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que, compte tenu de l'absence d'associé personne physique, le montant distribué ne sera pas éligible à l'abattement de 40 % édicté par l'article 158 du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte que les sommes distribuées à chaque action à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	***Dividende par action***	***Abattement*** *(article 158 du CGI)*
31 décembre 2014	*180 €*	*NEANT*
31 décembre 2013	*160 €*	*NEANT*
31 décembre 2012	*160 €*	*NEANT*

»

Pour extrait certifié conforme

Pour Néo 3.1 - Présidente,

Régis ROUX

CABINET ROYET

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre - Région de Lyon
Société de Commissaires aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

GREFFE

ASSOCIES

Pierre MARCON
Daniel TRIOLLIER
Stéphane GUICHARD
Serge GUILLOT
Guillaume ODIN

AS POOL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 300 000 €

Siège social : ZAC de la Rouvellière
72700 SPAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2015

25, Avenue de la Libération - B.P. N° 30005 - 42001 SAINT-ETIENNE Cedex 1
Tél. 04 77 32 38 72 - Fax 04 77 41 70 15 - E-mail : cr@cabinet-royet.fr
Société Anonyme au Capital de 250 000 Euros - Siret 704 501 584 00020 - Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 88 704 501 584

A l'associé,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société AS POOL tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Etienne, le 3 Juin 2016.

Pour CABINET ROYET

Pierre MARCON
Commissaire aux Comptes inscrit
Président Directeur Général

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS AS POOL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Zac de la Rouvellière 72700 SPAY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 0 9 1 6 9 7 9 0 0 0 3 4 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31 12 2015 Net 3	N-1 31 12 2014 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX	401 946	CQ	206 580	195 366	253 111
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 234 470	AG	1 056 288	178 182	197 345
	Fonds commercial (1)	AH	3 118 312	AI		3 118 312	3 118 312
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	137 224	AK		137 224	115 531
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	86 491	AO	36 689	49 802	50 935
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 643 452	AS	1 454 182	189 270	150 111
	Autres immobilisations corporelles	AT	757 826	AU	587 396	170 430	217 115
IMMOBIL	Immobilisations en cours	AV	216 736	AW		216 736	97 622
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	39 828	BI		39 828	39 828
	TOTAL (II)	BJ	7 636 285	BK	3 341 134	4 295 150	4 239 909
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	3 028 999	BM	312 820	2 716 179	2 739 220
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	49 062	BW		49 062	20 939
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 364 177	BY	126 511	1 237 667	1 111 193
	Autres créances (3)	BZ	493 010	CA		493 010	344 983
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			601 459
	Disponibilités	CF	422 417	CG		422 417	322 893
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	59 411	CI		59 411	61 289
	TOTAL (III)	CJ	5 417 077	CK	439 331	4 977 746	5 201 977
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 053 361	1A	3 780 465	9 272 896	9 441 886

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 39 828 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EnEuros SSEC

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS AS POOL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....300.000.....)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 001	30 001
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	852 861	852 861
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 339 751	1 211 135
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 956 880	1 928 616
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	40 011	43 804
	TOTAL (I)	DL	4 519 504	4 366 416
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	444 108	915 190
	Provisions pour charges	DQ	59 375	55 822
	TOTAL (III)	DR	503 483	971 012
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 658 623	1 688 734
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	33 045	37 007
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 525 007	1 484 971
	Dettes fiscales et sociales	DY	818 180	835 369
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	134 131	
	Autres dettes	EA	80 923	52 377
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		6 000
	TOTAL (IV)	EC	4 249 909	4 104 458
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 272 896	9 441 886
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Ecart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 249 909	4 104 458
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS AS POOL

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue – biens*	FD	15 667 538	FE	1 696 120	FF	17 363 658		16 617 206
	Production vendue – services*	FG	2 466 652	FH	163 555	FI	2 630 207		2 613 884
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	18 134 190	FK	1 859 675	FL	19 993 865		19 231 090
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	191 828		189 079
	Subventions d'exploitation					FO	16 333		3 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 049 121		1 154 347
	Autres produits (1) (11)					FQ	298		348
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	21 251 446		20 577 864
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	10 807 455		10 597 535
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 730		(395 365)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 156 946		4 125 706
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	183 594		197 036
	Salaires et traitements*					FY	1 668 239		1 604 685
	Charges sociales (10)					FZ	587 417		577 672
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	323 729		282 470
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	179 589		217 657
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	79 315		74 376
	Autres charges (12)					GE	24 885		5 271
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	18 015 899		17 287 044
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 235 547		3 290 820
opérat. en com.	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	24 104		66 112
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	3 235		1 382
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	27 339		67 494
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	65 409		130 176
	Différences négatives de change					GS	3 849		2 990
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	69 258		133 166
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(41 920)		(65 673)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 193 628		3 225 147

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS AS POOL

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	43 328	36 432
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 038 533	136 074
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 081 861	172 506
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 079 487	298 479
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	58 912	448
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	149 088	107 447
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 287 487	406 374
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(205 627)	(233 869)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	218 461	216 767
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	812 660	845 895
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	22 360 645	20 817 863
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	20 403 765	18 889 247
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 956 880	1 928 616

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	55 623	118 727
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	880 993	928 039
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ____ obligatoires A9 ____			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	1 287 488	1 081 860

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros

SSEC

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS AS POOL

31/12/2015

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REGULARISATION PROVISION	9 043	22 928
REGULARISATION COMPTE DE TIERS		266
RISTOURNE SFAC		19 209
DIVERS		680
ARRONDI		244
REPRISE PROVISION AMORT DEROG		3 792
REPRISE PROVISION RISQUE ET CHARGE		592 210
REPRISE PROVISION DEPRECIATION STOCK		442 531
STOCK MIS AU REBUT	442 530	
HONORAIRES LITIGE	23 161	
DIVERS	325	
INDEMNITE LITIGE	571 023	
PERTE SUR CREANCE	33 406	
VNC DES IMMO REBUTEES	58 912	
DOTATION PROVISION POUR RISQUE ET CHARGE	94 828	
DOTATION AMORT EXCEPTIONNEL	54 260	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAS AS POOL
Zác de la Rouvellière

72700 SPAY

ANNEXE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

SSEC
17A RUE DE LA PRESSE
BP 90029
42001 SAINT ETIENNE CEDEX 1
04 77 34 00 35

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 7
Permanence ou changement de méthodes 7
Informations générales complémentaires 7
Informations complémentaires (CICE) 7
L'utilisation du CICE dans l'entreprise 8

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 8
Etat des amortissements 9
Etat des provisions 10
Etat des échéances des créances et des dettes 10
Composition du capital social 11
Frais de recherche appliquée et de développement 12
Fonds commercial 12
Autres immobilisations incorporelles 12
Evaluation des immobilisations corporelles 12
Evaluation des amortissements 13
Evaluation des matières et marchandises 13
Evaluations des produits et en cours 13
Dépréciation des stocks et en cours 13
Evaluation des créances et des dettes 13
Dépréciation des créances 13
Disponibilités en Euros 14
Produits à recevoir 14
Charges à payer 14
Charges et produits constatés d'avance 14
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan 15

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires 15
Ventilation de l'effectif moyen 15
Charges et produits financiers concernant les entr. liées 15
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices 16
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire 16
Honoraires des commissaires aux comptes 16

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers 16
Engagement en matière de pensions et retraites 17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	17
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	17

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	18
Transferts de charges	18
Participation des salariés	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La Société mère FINANCIERE NEXTPOOL est seule redevable de l'impôt sur les bénéfices des sociétés incluses dans son périmètre, dont la Société AS POOL.

Les règles de répartition de la charge d'IS font l'objet d'une convention d'intégration signée le 3 mars 2008. Au terme de l'article 2.1, la société constate, au titre de chaque exercice, l'impôt qu'elle aurait dû verser si elle avait été imposée séparément.

En revanche, les déficits transférés à la société intégrante, au titre d'un exercice, seront définitivement acquis à la Société FINANCIERE NEXTPOOL.

Dès lors, la Société AS POOL ne peut pas procéder à l'imputation des déficits antérieurs sur les bénéfices constatés au titre des exercices ultérieurs, dans le cadre de la détermination de sa contribution à l'impôt.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 77 720 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 77 720 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	77 720
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	77 720

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	380 025		21 921
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	4 332 238		267 099
Terrains		80 787		5 705
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 570 839		113 276
Installations générales agencements aménagements divers		627 940		1 969
atériel de transport		20 918		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		145 022		13 477
Immobilisations corporelles en cours		97 622		120 988
	TOTAL	2 543 126		255 414
Prêts, autres immobilisations financières		39 828		
	TOTAL	39 828		
	TOTAL GENERAL	7 295 217		544 435

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			401 946	401 946
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	52 292	57 039	4 490 006	4 490 006
Terrains			86 491	86 491
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		40 662	1 643 452	1 643 452
Installations générales agencements aménagements divers		2 550	627 359	627 359
Matériel de transport		543	20 376	20 376
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		48 408	110 091	110 091
Immobilisations corporelles en cours		1 873	216 736	216 736
TOTAL		94 036	2 704 505	2 704 505
Prêts, autres immobilisations financières			39 828	39 828
TOTAL			39 828	39 828
TOTAL GENERAL	52 292	151 075	7 636 285	7 636 285

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	126 914	79 666		206 580
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	901 050	155 238		1 056 288
Terrains	29 852	6 837		36 689
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 420 728	74 116	40 662	1 454 182
Installations générales agencements aménagements divers	428 056	49 818	2 550	475 323
Matériel de transport	19 915	438	543	19 811
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	128 793	11 876	48 408	92 261
TOTAL	2 027 344	143 085	92 163	2 078 266
TOTAL GENERAL	3 055 308	377 989	92 163	3 341 134

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	79 666				
Autres immob.incorporelles TOTAL	155 238				
Terrains	6 837				
Instal.techniques matériel outillage indus.	74 116				192
Instal.générales agenc.aménag.divers	49 818				3 600
Matériel de transport	438				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 876				
TOTAL	143 085				3 792
TOTAL GENERAL	377 989				3 792

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	43 804		3 792		40 011
TOTAL	43 804		3 792		40 011

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	307 700	72 762	49 462		331 000
Pensions et obligations similaires	55 822	3 553			59 375
Autres provisions pour risques et charges	607 490	97 828	592 210		113 108
TOTAL	971 012	174 143	641 672		503 483

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	737 039	85 551	509 770		312 820
Sur comptes clients	83 900	94 038	51 427		126 511
TOTAL	820 939	179 589	561 197		439 331
TOTAL GENERAL	1 835 755	353 732	1 206 661		982 825
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		258 904	168 128		
exceptionnelles		94 828	1 038 533		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	39 828	39 828	
Autres créances clients	1 364 177	1 364 177	
Personnel et comptes rattachés	5 902	5 902	
Taxe sur la valeur ajoutée	171 958	171 958	
Divers état et autres collectivités publiques	2 189	2 189	
Groupe et associés	195 740	195 740	
Débiteurs divers	117 221	117 221	
Charges constatées d'avance	59 411	59 411	
TOTAL	1 956 426	1 956 426	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 525 007	1 525 007		
Personnel et comptes rattachés	442 468	442 468		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	309 316	309 316		
Taxe sur la valeur ajoutée	38 572	38 572		
Autres impôts taxes et assimilés	27 825	27 825		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	134 131	134 131		
Groupe et associés	1 658 623	1 658 623		
Autres dettes	80 923	80 923		
TOTAL	4 216 864	4 216 864		

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	30.0000	10 000			10 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop-pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique : - n'entrant pas dans le cadre de commande client			401 946	401 946
Total 1			401 946	401 946
Total général				401 946
Dont inscrit au compte 203 du bilan				401 946

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDS DE CO TRAITEMENT EAU	3 118 312			3 118 312	
Total	3 118 312			3 118 312	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	41 900	100.00
LOGICIELS	655 570	33.33
SOUS LICENCE	100 000	100.00
CONTRAT EXCLUSIVITE	437 000	14.29

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	12 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°; PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	17 018
Autres créances	112 424
Total	129 442

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	55 623
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 576
Dettes fiscales et sociales	624 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	134 131
Autres dettes	80 923
Total	1 306 594

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	59 411
Total	59 411

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	29 954		
Autres créances	232 431		
Emprunts et dettes financières diverses	1 658 623		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 864		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	126 343		
Autres dettes	10 288		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	17 363 658
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	2 630 207
Total	19 993 865

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	18 134 190
EXPORT	1 859 675
Total	19 993 865

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	27	
Ouvriers	17	
Total	61	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	69 258	27 339
Dont entreprises liées	55 623	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Code du Commerce Art. R 123-198)

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 193 628	969 005
Résultat exceptionnel (hors participation)	-205 627	-68 542
Résultat comptable (hors participation)	1 956 880	900 463

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	1 956 880
Impôt sur les bénéfices	812 660
Résultat avant impôt	2 769 540
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	2 769 540

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 200 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 200 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	59 375
Total (1)	59 375

Néant

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Une provision pour départ en retraite a été constituéé sur les exercices précédents et complètée sur l'exercice en cours. Elle s'élève au 31 décembre 2015 à 59 375 €.

Elle est calculée selon les droits acquis à la date du bilan et en tenant compte d'une probabilité de rester dans l'entreprise en fonction de l'âge des salariés.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :
- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible 4 %
- taux d'augmentation des salaires 1 %
- taux d'actualisation 2.03 %
- taux de charges sociales 42 %

La convention collective applicable est la plasturgie.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(Code du Commerce Art. 123-198; PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	40 011
Total des accroissements	40 011
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	218 461
- ORGANIC	1 320
- Effort construction	7 417
Autres :	
- provision idr	59 375
Total des allègements	286 573

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(Code du Commerce Art. R 123-197 5°; PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FINANCIERE NEXTPOOL	SAS	28460789	12 AVENUE DES SAULES 69600 OULLINS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- ARRONDI	244	
- REGULARISATION PROVISION ET TIERS	23 195	
- RISTOURNE SFAC	19 209	
- AUTRES	680	
- REPRISE PROV AMORT DEROG	3 792	787250
- REPRISE PROV CH ET RISQUE	592 210	787500
- REPRISE PROV STOCK	442 531	787600
Total	1 081 861	
Charges exceptionnelles		
- VNC IMMO REBUTEE	58 912	
- DOTATION AMORT EXCEPT	54 260	
- DOTATION PROV POUR RISQUE	94 828	
- INDEMNITE LITIGE	574 134	
- REGULARISATION DE PROVISION	9 043	
- HONORAIRE LITIGE	20 049	
- DIVERS	325	
- STOCK MIS AU REBUT	442 530	
- CREANCES IRRECOUVRABLES	33 406	
Total	1 287 487	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSFERT DE CHARGE EXTERNE	298 074
TRANSFERT DE CHARGE IMPOT	8 717
TRANSFERT DE CHARGE PERSONNEL	573 892
TRANSFERT DE CHARGE AUTRES	308
Total	880 991

Participation des salariés

La participation des salariés au 31 décembre 2015 s'élève à 218 461 €.

Elle a été calculée selon la méthode légale de calcul intégrant le forfait social de 20 % applicable aux participations versées à compter du 1er août 2012.

Le forfait social s'élève à 43 692 € et a été provisionné au 31 décembre 2015 au niveau du compte 64510000.